

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

Thème : Réflexions critiques sur le type d'homme pour la gestion des Institutions dans le contexte démocratique béninois : état des lieux, analyse et esquisse d'un modèle de citoyen.

(Cotonou le jeudi 26 mai 2016 ; Chant d'Oiseau, de 19h30 à 21h30)

Introduction

« Plutôt que des individus forts, mieux vaut des institutions fortes », ce à quoi répond en écho l'autre formule « les Institutions ne valent que par ce qu'en font les hommes en charge de les gérer ». Ces deux formules résument bien à elles seules, la complexité des réflexions sur les rapports qu'entretiennent les hommes avec les institutions. En effet, il est clair que la « faiblesse structurelle » des Etats africains en général et celle de l'Etat béninois en particulier, d'une part, doublée de la conception péjorative de l'Etat que se font les Béninois en général et les élites politiques et intellectuelles en particulier expliquent pour l'essentiel les dysfonctionnements et les dérives constatées dans le fonctionnement institutionnel et étatique de notre pays.

C'est cette préoccupation qui est celle des organisateurs de ces journées de réflexion qui se préoccupent de savoir « quel type d'homme pour la gestion des institutions dans le contexte démocratique béninois ». Autrement dit, y-aurait-il un type d'homme différent de ce que j'appellerai le « Béninois actuel » à aller chercher et trouver pour venir gérer nos institutions démocratiques ? Mieux ce « Béninois actuel » n'est-il pas capable du meilleur comme du pire, au demeurant, comme tout homme de quelque nationalité qu'il soit ? Et même, est-il possible simplement de tenir un discours sur un « type d'homme » sans courir le risque de la critique d'un discours totalitariste ? La recherche d'un type d'homme, d'un idéal-type d'homme n'est-elle pas nécessairement le début du totalitarisme ? En admettant que la recherche de ce type d'homme ne se limiterait qu'à « la gestion des institutions dans le contexte démocratique béninois » c'est-à-dire finalement à la recherche d'un modèle, d'un « type d'élite politique et intellectuelle » est-il seulement possible d'imaginer une uniformisation de cette élite-là ? En un mot,

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

les dysfonctionnements institutionnels sont-ils le fait des hommes ou le fait des institutions ?

Certes, l'état des lieux de la gestion de nos institutions dans le cadre de la transition démocratique peut facilement faire l'objet de consensus. Sans parler des acquis de ces vingt-cinq dernières années, tout le monde est unanime à déplorer le double triomphe, d'une part, de l'argent-roi qui se traduit par la généralisation du détournement des fonds publics et de la corruption ainsi que de l'impunité qui en découle et, d'autre part, de la médiocrité sur l'excellence qui se traduit par la sélection sur des bases ethniques et régionalistes, voire de copinage et d'achat au détriment de la compétence. Et si, plutôt que de chercher un « type d'homme, les causes de ces dérives-là étaient plus à rechercher dans « la conception de l'Etat » que les élites politiques et intellectuelles béninoises ont développée et partagent ? A moins que dans l'esprit des organisateurs, « type d'homme » revient à parler de « quelle conception » pour quel comportement.

Ma conviction est que de la conception que nous avons d'un phénomène, qu'il soit matériel ou immatériel dépend, pour une large part, notre comportement vis-à-vis de ce phénomène. Or, les élites politiques et intellectuelles béninoises ont développé une conception essentiellement péjorative de l'Etat.

En effet, pour les élites politiques et intellectuelles béninoises, l'Etat n'est qu'un immense gâteau à parts multiples et infinies auquel il faut absolument accéder au moins une fois dans sa vie pour prendre sa part : c'est la seule philosophie et la seule légitimité de l'Etat au Bénin. L'Etat est donc conçu comme une fin en soi et non comme un moyen en vue de la réalisation de la volonté générale. Ici, la volonté générale n'existe pas, seule la volonté particulière et particulariste existe. Détourner, voler, piller ne relèvent donc pas, dans cette conception-là, d'un crime ; ils relèvent de l'ordre naturel même des choses. C'est quand on accède à une fonction étatique et que l'on ne détourne pas, ne vole pas et ne pille pas les ressources de l'Etat que l'on devient anormal. Comment alors dans ces conditions, l'impunité ne serait-elle pas la politique publique la plus consensuelle et la plus réussie ?

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

Cette conception trouve un écho dans l'inconscient collectif des Béninois en même temps qu'elle instaure des relations perverses entre les gouvernants et les gouvernés. En effet, pour désigner en langue « Fon » l'Etat, son travail et ses biens, l'on dit péjorativement « Ahossou ; Ahossou sin azo ; Ahossou sin nou ». Ainsi, pour le Béninois ordinaire, quiconque a été à une fonction étatique ne doit et ne peut que détourner, voler et piller. Dans l'affaire de détournement présumé qui avait éclaboussé l'ancien ministre Joseph Ahanhanzo Glélé dans ses fonctions de Directeur du Port autonome de Cotonou, même le Roi Agoli-Agbo, Roi d'Abomey et qui est bien plus qu'un Béninois ordinaire, a fait une intervention télévisée pour implorer l'indulgence du Président de la République pour ce qu'il considérait comme étant « un acte banal que tous les cadres de la République commettent ». Il en est de même du procès Cisse au cours duquel le ministre Auspice Antonio déclarait tout penaud « j'ai pris ma part ».

Et lorsque par extraordinaire, on finit par se convaincre, longtemps après qu'il ait quitté les fonctions étatiques qu'un gouvernant n'a rien fait de tout cela, il est traité de tous les noms d'oiseaux. Dès lors, c'est à lui devenu gouvernant et non plus à l'Etat que le gouverné demande la construction des routes, des écoles, des dispensaires, des ponceaux, etc, etc... C'est Réckya Madougou qui a eu les mots les plus durs mais aussi les plus justes pour définir l'élite politique et intellectuelle de notre pays. Pour elle, « l'homme politique est devenu le banal personnage d'un carnaval burlesque périodique. Il passe à échéance calculée pour des actions intéressées. Du coup aussi, les cadeaux et autres gadgets qu'il distribue sont considérés comme la part dont la population peut profiter de ce qu'il est allé gagner ou voler là-haut. Une telle réflexion a ramené l'homme politique au bas de l'échelle morale. Respecté par hypocrisie, raillé souvent, applaudi s'il paie bien... Dans cette foire, l'homme politique passe du dindon naïf à l'hyène cynique, car même devenu conscient, il a très peu modifié son approche des populations pour transformer les relations ». Ainsi donc, autant pour les gouvernés les gouvernants sont des pilleurs et des voleurs autant pour les gouvernants, les gouvernés sont des faux, des escrocs qui ne méritent aucun égard.

Si cette conception péjorative de l'Etat est à l'origine des dysfonctionnements observés dans nos institutions démocratiques, encore faut-il identifier les raisons profondes pour lesquelles on en est arrivé là, c'est-à-dire ce que j'appellerai les

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

conséquences du « moins d'Etat » (I) pour ensuite énoncer les ébauches de solutions pour en sortir (II).

I / Une conception péjorative fondée sur les limites de l'Etat

Quatre grandes approches théoriques permettent de cerner la notion d'Etat à savoir les approches chrétienne, contractualiste, juridique et sociologique. Dans le cadre de cette communication, je ne retiendrai que l'approche contractualiste qui seule permet de bien appréhender la problématique sécuritaire comme fondement de l'Etat. J'aborderai dans une première sous-partie la dimension moderne de la sécurité (A) et dans une seconde sous-partie la dimension traditionnelle de la sécurité (B).

A / La dimension moderne de la sécurité

On pourrait toujours invoquer plusieurs explications à la conception péjorative de l'Etat qui se développe au sein des élites politiques et intellectuelles du Bénin, certaines conjoncturelles, d'autres structurelles, certaines statiques et d'autres encore dynamiques. Pour ma part, j'en privilégierai ici une, historique, structurelle et dynamique.

En effet, pour les contractualistes, l'Etat tire son essence et sa légitimité du besoin de sécurité éprouvé par les hommes vivant dans « l'état de nature ». Pour Thomas Hobbes, pionnier de cette théorie, avant la création de l'Etat, les hommes vivaient dans « l'état de nature », véritable jungle où « l'homme est un loup pour l'homme ». Dans cette jungle, la sécurité de personne n'est garantie puisque le plus fort peut par la force venir à bout du plus faible et le plus faible par la ruse peut aussi venir à bout du plus fort. Or la vie étant la chose la plus précieuse pour l'espèce humaine, qui n'a de droits et de devoirs, des désirs et des peines que parce qu'il a la vie, la première préoccupation des hommes est de sécuriser leur vie : la sécurisation de la vie devient alors la fonction première et quasi exclusive, l'alpha et l'oméga, que les hommes, au terme du contrat qu'ils signent entre eux les gouvernés et les gouvernants, assignent à l'Etat. Toujours au terme de ce contrat, les gouvernés acceptent d'aliéner une partie de leurs libertés en

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

contrepartie de quoi l'Etat, ce Léviathan, s'engage à garantir leur sécurité individuelle et collective. Point de sécurité individuelle et collective, point d'Etat et le degré d'assujettissement, voire de soumission d'un citoyen à son Etat, autrement dit la légitimité d'un Etat est directement proportionnelle au sentiment de sécurisation que le citoyen peut avoir de son Etat.

Pour garantir la sécurité individuelle et collective, les Etats modernes ont inventé quatre moyens, à savoir la Loi et les actes réglementaires, l'Armée, la Gendarmerie et la Police. Par la Loi et les actes réglementaires, l'Etat organise la sécurité des citoyens dans tous les domaines, notamment dans les domaines de la santé, de l'alimentation et des transports.

Il semble que le problème des Béninois avec leur Etat réside dans le fait que ces derniers sont convaincus que leur Etat ne fait absolument rien pour garantir leur sécurité individuelle et collective.

Les lois sont peu connues des Béninois et d'ailleurs, le degré de juridisation est inférieur à 10%. L'Armée, la Gendarmerie et la Police sont très peu, voire mal équipées, mal formées et pour l'essentiel au lieu de sécuriser, insécurisent. Mais la problématique sécuritaire au Bénin n'a pas qu'une dimension moderne plutôt mal satisfaite ; elle a également une dimension traditionnelle encore plus importante et contre laquelle, l'Etat n'entreprend rien.

B / La dimension traditionnelle de la sécurité au Bénin

Plus de 90% des Béninois sont convaincus qu'avec les « savoirs endogènes », on peut faire du mal à son voisin, soit provoquer en lui toutes sortes de maladies soit le faire passer de vie à trépas. Cette croyance se traduit dans le langage quotidien avec des mots tels la béninoiserie, les missiles, et tous les mots en langue Fon pour le désigner mais aussi dans la musique populaire (Poly-rythmo) et elle trouve son paroxysme dans le fait que pour ces plus de 90%, il n'y a pas de maladies naturelles encore moins de mort naturelle.

Cette seule croyance crée un état social qui présente toutes les caractéristiques relevées par Thomas Hobbes pour décrire « l'état de nature » et que pour ma

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

part, j'appelle « état de Bo ». « L'état de Bo » est donc cette société faite d'insécurité dans laquelle vivent les Béninois. Elle ressemble trait pour trait à cette jungle décrite par Thomas Hobbes dans laquelle l'homme est un loup pour l'homme et où le plus fort comme le plus faible peuvent venir à bout l'un de l'autre grâce aux pratiques du Bo, ces savoirs endogènes qui ne sont connus que des seuls initiés. La sécurité individuelle et collective n'est pas de ce fait, garantie.

Par rapport à cet « état de Bo » là, les Béninois sont en demande d'Etat, un Léviathan, ce monstre à qui, ils accepteraient bien volontiers de céder une partie de leurs libertés en contrepartie de quoi, il garantirait leur sécurité individuelle et collective. Mais en attendant cet Etat, les Béninois créent leur micro-Etat pour garantir leur sécurité individuelle et collective ; pour cela, ils ont inventé une solution endogène, le GLO qui consiste à faire confiance en des détenteurs des savoirs endogènes pour les protéger contre les mauvais sorts et une solution exogène qui consiste en une adhésion instrumentale aux religions exportées ainsi qu'aux groupes secrets (Franc-maçonnerie, Rose-croix, Eckankar et autres) dont ils maîtrisent mal les fondements. Leur soumission morale à ces sources supposées ou réelles de sécurité est totale.

C'est donc l'absence de légitimité de l'Etat, consubstantielle à l'incapacité de l'Etat à garantir leur sécurité individuelle et collective qui est le fondement de la conception péjorative de l'Etat que véhiculent les élites politiques et intellectuelles Béninoises. C'est pourquoi, pour infléchir la tendance, il faut absolument procéder par une campagne populaire de conscientisation.

II / Changer la conception de l'Etat au Bénin

Pour tenter d'infléchir la conception péjorative de l'Etat que se font les élites politiques et intellectuelles, il convient de jouer sur des mesures aussi bien préventives (A) que répressives (B).

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

A / Les mesures préventives (éducation et états généraux)

Parmi les nombreuses pistes de réflexion je n'en retiendrai que deux à savoir, d'une part, les états généraux aussi bien de « l'état de Bo » que de l'Etat et, d'autre part, l'éducation à l'Etat dans les curricula scolaires et universitaires.

En ce qui concerne, les états généraux qui devront durer plusieurs mois chacun, dans tous les hameaux du territoire national ainsi que dans toutes les institutions de la République en passant par les écoles, les universités et les médias, ceux de « l'état de Bo » permettront un débat franc sur l'utilisation à des fins négatives des savoirs endogènes, mettant ainsi au cœur des préoccupations nationales la problématique de la sécurité individuelle et collective tandis que ceux de l'Etat permettront un consensus minimal sur la nature, les fonctions et les moyens à confier à notre Etat.

En ce qui concerne l'éducation à l'Etat, il faut inscrire dans l'article 40 de la Constitution qui consacre l'obligation faite à l'Etat vulgariser les droits de l'homme, la même obligation de vulgariser l'Etat, sa nature, ses fonctions et ses moyens depuis l'école primaire jusqu'à l'Université en passant par les centres d'alphabétisation.

Ce n'est qu'à ce titre et aux termes de ces mesures que le Béninois tout en restant ce qu'il est, changera de conception de l'Etat pour une meilleure gestion des institutions républicaines dans le contexte démocratique qui est le nôtre.

B / Les mesures répressives

Pour l'essentiel, les mesures répressives ne débiteront qu'après la longue période des états généraux sur l'Etat et l'état de Bo étant entendu que dans le cadre de la conception péjorative de l'Etat, nul n'a le sentiment de pécher ni de commettre un crime en détournant, en volant et en pillant les deniers publics. Ainsi, dans le cadre de la nouvelle conception unanimement partagée, le détournement, le vol et le pillage des deniers publics seront perçus comme des crimes et punis conformément à la loi. Dès lors, ils ne pourront plus avoir cours et

Prudent Victor K. Kouassivi TOPANOU
Maître de conférences de sciences politiques des Universités
Faculté de Droit et de Sciences Politiques / Université d'Abomey-Calavi
Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice,
de la Législation et des droits de l'homme
01 BP 699 RP Cotonou / Téléphone : (+229) 95 95 40 15
Courriel : victor.topanou@gmail.com

en tous les cas ne seront plus légitimes comme c'est le cas et l'impunité deviendra illégitime.